



Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles



Journées du patrimoine 2015

Présentation

Afin de créer un espace spécifique pour l'implantation d'un cimetière sur le lieudit « Les Joncherolles » les communes de Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, Saint-Denis et Saint-Ouen s'associent et fondent **en 1958** le Syndicat intercommunal du cimetière des Joncherolles (SICJ).

Soucieux de rendre ce lieu atypique, l'architecture du site est confiée à une grande signature : **Robert Auzelle**¹, architecte et urbaniste de renom et spécialiste de l'aménagement des cimetières, qui a appréhendé et conçu ce lieu autour de trois approches complémentaires : le patrimoine architectural et artistique, la dimension funéraire et les espaces verts donnant au site un caractère de parc paysager. La commune d'Epina-sur-Seine rejoint le Syndicat en 1972 et 5 ans plus tard, le cimetière ouvre ses portes.

Au fil des années, l'ensemble funéraire va évoluer pour offrir de meilleurs services aux familles et s'adapter à l'évolution des pratiques. En 1978, il se dote d'un crématorium, puis d'un funérarium en 1981. Le cimetière sera agrandi et rénové en 2004, en 2008 et à partir de 2012.

Un cimetière unique en Seine-Saint-Denis

Les Joncherolles, c'est d'abord un **espace paysager** qui couvre les deux tiers des 20,5 hectares aménagés. C'est aussi et avant tout un **cimetière unique** par ses différentes sépultures et par l'éventail des services qu'il propose aux familles :

- De **nombreuses divisions** rappelant l'organisation des cimetières traditionnels, avec des parties réservées aux caveaux, aux **enfeus** et plusieurs espaces réservés aux **sépultures paysagères**.
- Une **chambre funéraire** entièrement rénovée en 2013 ;
- Un **crématorium** dont les deux fours ont été changés en 2014. Une ligne de filtration a été installée pour répondre à la nouvelle réglementation sur les rejets de polluants dans l'atmosphère² ;
- En même temps les installations ont été modernisées avec la création d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite ;
- Un **jardin du souvenir** entièrement repensé en 2015 pour répondre aux besoins pour les 15 prochaines années. Cet espace paysager permet une dispersion dans l'intimité familiale et garantit respect et dignité des cendres des défunts. C'est un lieu composé de deux espaces de dispersion (un nouveau puits de dispersion créé dans un espace végétalisé au centre de rochers en granit et des dispersions sont également proposées dans des carrées plantés), d'un espace de cérémonie (un préau couvert à été aménagé), de tables pour la dépose de fleurs, et d'une allée commémorative dédiée à la mémoire des défunts qui permet aux familles d'acquérir une dalle pavée en granit, gravée aux nom, prénom et dates de naissance et de décès de l'être cher ;
- Un **columbarium** caractéristique de l'architecture Robert Auzelle ;
- Plusieurs **espaces paysagers** destinés aux urnes funéraires ou sépultures paysagères.

¹ Robert Léon Auzelle est né à Coulommiers le 8 juin 1913. Il est diplômé de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts et a étudié à l'Institut d'urbanisme de Paris. Reconnu pour ses grands plans d'aménagement et particulièrement les cimetières paysagers, il publie beaucoup, : *l'Encyclopédie de l'urbanisme* (1951-1968) et *Dernières Demeures*, (1965). Il devient, en 1976, Président de l'Académie d'architecture, pour deux mandats. Il s'est éteint à Paris le 22 décembre 1983. **On lui doit notamment** : Le cimetière intercommunal des Joncherolles à Villetaneuse en Seine-Saint-Denis ; Le cimetière intercommunal de Valenton dans le Val-de-Marne ; Le cimetière intercommunal de Clamart dans les Hauts-de-Seine ; L'extension du cimetière intercommunal de Montfort-L'Amaury ; Le cimetière intercommunal de l'Aiguillon à Nevers.

² Arrêté du 28 janvier 2010 fixant les nouveaux seuils maximaux de rejet de polluant dans l'atmosphère par les crématoriums.

Un patrimoine artistique remarquable

Le cimetière dispose d'une **architecture unique**, imaginée par Robert Auzelle, (1913-1983), spécialiste de l'aménagement de cimetières, auteur de nombreuses œuvres funéraires, telles que le cimetière de l'Aiguillon à Nevers, la chapelle de Mosloy (Aisne) ou encore les cimetières intercommunaux de Clamart et Valenton. Robert Auzelle a donné à l'ensemble des bâtiments, réalisés en béton, un **caractère monumental**. Ce parti architectural utilise le contraste fondamentale entre la **puissance des structures** exprimant la pérennité, la solidité des bâtiments et les écoulements successifs par les coques, les gargouilles, les chéneaux exprimant la notion du temps qui passe et la **fragilité de l'homme**.



Le cimetière est aussi doté d'un **patrimoine artistique remarquable** :

- Le **Dodécaèdre** situé au sein de l'ossuaire au centre du columbarium a été conçu par Robert Auzelle. Cette forme géométrique solide est composée de 12 faces. Le philosophe grec Platon (427-348 avant J.-C.) attribuait au dodécaèdre le pouvoir d'incarner l'univers global.



Le Dodécaèdre de Robert Auzelle

- Le sculpteur Maurice Calka (1921-1999), qui a collaboré avec Robert Auzelle a plusieurs reprises et notamment en réalisant une sculpture monumentale pour le cimetière de Clamart, a créé en 1974, à l'entrée du cimetière, les **3 Parques** représentant Clotho, Lachésis, Atropos, trois déesses de la mythologie grecque qui filent, dévident, et tranchent le fil des vies humaines et symbolisent par métaphore, la vie, la destinée et la mort ;



Les Trois Parques de Maurice Calka

- Le céramiste, architecte et peintre hongrois, Atila Biro (1931-1987) a réalisé une **mosaïque de peinture** située dans la salle des Hespérides du crématorium et une seconde située au dessus des portes arrières du crématorium ;



Mosaïque de peinture d'Atila Biro

- Les **portes de l'au-delà** sculptées en fer forgé, situées dans la salle des Néréides du crématorium, ont été réalisées en 1975 par le sculpteur Pierre Sabatier (1925-2003), médaille de Bronze des Arts Plastiques de l'Académie d'Architecture en 1974, médaille d'Argent en 1976.



Les portes de l'au-delà de Pierre Sabatier

Démarche environnementale

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le SICJ s'est engagé dans une **démarche environnementale**.

« Laissons place à la nature : passons au zéro pesticides »

Avec plus de **30 000 végétaux** (arbres d'ornement, conifères, arbustes, rosiers,...), 10 400 mètres de haies et 2 585 arbres (Berbérus, Cotoneaster, Elaegmus, Forsythia, Pin noir d'Autriche,...), le cimetière offre aux familles et aux visiteurs des espaces naturels et près de **2 km d'allées de promenades**.

Afin de préserver ce cadre propice au **développement de la faune et de la flore**, des travaux de réhabilitation des espaces verts sont réalisés sur l'ensemble du site. Le cimetière des Joncherolles s'est doté également d'un **plan de désherbage avec des méthodes alternatives** (manuelles, thermiques ou mécaniques) pour réduire l'utilisation de pesticides.

La présence de **végétation spontanée** ainsi que les moyens de désherbage varient selon les différents espaces végétalisés qui composent le cimetière. Certaines surfaces sont en effet plus propices à la pousse d'herbes spontanées. La **végétation est plus présente, plus adaptée** à son environnement, dans le respect des défunts et des familles.

Par ces nouvelles pratiques, le cimetière se modifie visuellement (engazonnement, nouvelles plantations, développement d'une flore locale dans les allées...).

Une campagne de communication « **Laissons place à la nature : passons au zéro pesticides** » a été créée afin de sensibiliser les familles et visiteurs du cimetière, à la biodiversité.



Campagne d'affichage « Laissons place à la nature : passons au zéro-pesticides » réalisée en 2013



Campagne d'affichage « Laissons place à la nature : passons au zéro-pesticides » réalisée en 2013

Les abeilles des Joncherolles

Un **rucher composé de 5 ruches** a été installé dans l'enceinte du cimetière au printemps 2013. Pour l'installation et le suivi des ruchers, le syndicat a conclu une convention avec l'association « A l'école des abeilles de la Butte Pinson ». Des plants mellifères et une prairie naturelle ont été implantés à proximité des ruches afin de favoriser le butinage des abeilles, de nettoyer le sol de manière naturelle et de fabriquer de l'humus (engrais naturel). La première récolte de miel a eu lieu à l'été 2014. Des panneaux d'informations ont été mis en place afin d'informer les usagers du cimetière.



Le rucher du cimetière intercommunal des Joncherolles



Première récolte de miel – Automne 2014

Rénovation du site des Joncherolles

Des études d'aménagement ont été lancées en 2011 et confiées à l'APUR (Atelier parisien de l'urbanisme) afin de rénover les bâtiments et les espaces extérieurs. Des **chantiers importants** ont été lancés en 2013 et poursuivis en 2014 et 2015 qui maintiennent l'harmonie du lieu, en **préservant la faune et la flore**. Ils sont à la fois innovants et esthétiques dans la continuité de l'esprit de Robert Auzelle, tout en assurant la fonctionnalité du lieu et le service aux familles.

Zoom sur...le Jardin du souvenir

Le jardin du souvenir est un espace de recueillement collectif qui reflète le choix de la crémation. Au cimetière des Joncherolles, le jardin du souvenir est un **espace paysager**, aménagé pour une dispersion dans l'intimité familiale, garantissant le respect et la dignité des cendres des défunts. C'est également le lieu où les familles peuvent rendre hommage à leurs proches.

Pour répondre au mieux aux attentes des familles, le jardin du souvenir a été **entièrement repensé** au début de l'année 2015.

- ♣ **Création d'un espace paysager et de dispersion** : deux espaces de dispersions sont proposés aux familles (un nouveau puits de dispersion a été créé dans un espace végétalisé au centre de rochers en granit et un peu plus loin, des dispersions sont proposées dans des carrées plantés. Ces nouveaux puits seront utilisés au fur et à mesure des besoins et la jardin évoluera en conséquence) ;
- ♣ **Création d'un espace de cérémonie extérieur** pour permettre aux familles et aux proches de rendre un dernier hommage au défunt en toute sérénité, quelque soient les conditions climatiques, grâce à l'aménagement d'un préau spécialement dédié aux cérémonies ;
- ♣ **Création d'un espace mémoriel** avec une allée commémorative dotée de plaques scellées au sol installée le long d'un cheminement piéton. Des bancs sont également repartis le long de l'allée afin de permettre aux familles de se recueillir en toute intimité.



Jardin du souvenir

Le CIMETIERE

Une pluralité d'offres funéraires

Le cimetière intercommunal des Joncherolles offre aux familles une pluralité d'offres en matière d'inhumation et de crémation.

Les divisions en sursol et à l'extrémité sud sont réservées aux inhumations en pleine terre ou en caveaux.

Plusieurs emplacements sont réservés dans les divisions pour que les familles y déposent des urnes cinéraires. Depuis 2014, il est possible d'acquérir des concessions engazonnées dont les jardiniers du cimetière assurent l'entretien.

Plusieurs divisions paysagères nommées "les peupliers", "les sorbiers" et les "Joncherolles" permettent d'inhumer des urnes cinéraires en cavurnes³ ou de procéder à des inhumations traditionnelles dans un écrin de verdure.

Suite à une crémation au crématorium des Joncherolles, toute famille a la possibilité de disperser les cendres au jardin du souvenir. Un columbarium de 2400 emplacements est mis à la disposition des familles qui le souhaitent.

Une autre particularité du cimetière : les 1400 enfeus créés dès l'origine et réservés, soit aux inhumations de défunts pour lesquels les familles n'acquière pas de concession, soit aux personnes dépourvues de ressources suffisantes.



³ Cavurne : caveau de dimensions réduites destiné à recevoir une ou plusieurs urnes.

Le CREMATORIUM

Lieu d'un dernier hommage

Le crématorium des Joncherolles propose aux familles deux salles de cérémonies adaptées à l'organisation d'obsèques civiles ou religieuses. Chaque famille a ainsi la possibilité de prévoir une cérémonie en fonction des convictions du défunt.

Le crématorium est géré par la société d'économie mixte SEMAFEC (société d'économie mixte pour l'aménagement, le fonctionnement et l'entretien du crématorium).

Deux salles de cérémonies

- Les Néréides dont la superficie est modulable ;



- Les Hespérides très spacieuse cette salle est dotée de hauts plafonds.



LE FUNERARIUM

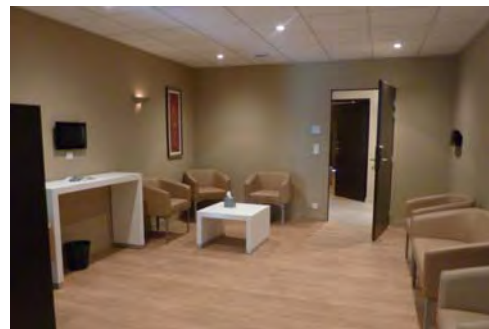
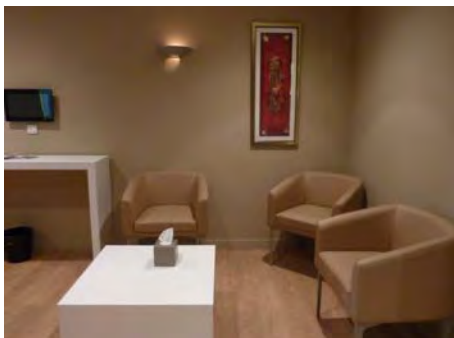
Lieu de recueillement

Le funérarium ou chambre funéraire est un lieu destiné à accueillir les corps des personnes décédées avant leur inhumation ou leur crémation, afin que les familles puissent se recueillir avant la mise en bière.

Le syndicat des Joncherolles a confié la gestion de la chambre funéraire à l'entreprise OGF par voie de délégation de service public.

Espaces à la disposition des familles

Le funérarium est composé d'une salle de reconnaissance et de plusieurs salons offrant aux familles la possibilité de se réunir, de veiller leur défunt dans un cadre adapté et personnalisable.





Syndicat intercommunal du cimetière des Joncherolles - 95 rue Marcel Sembat 93430 Villetaneuse -
Tél : 01.49.71.20.90 / <http://www.cimetierejoncherolles.fr/>
Crédit photos : Emilie Derouen